

Ce sont **268 Territoires, couvrant 62% de la France métropolitaine et concernant 47% de la population**, quel qu'en soit la forme juridique (PETR, syndicats de Pays fermés ou ouverts, Pays associatifs) laissée à la libre appréciation des élus locaux dans la structuration et la gouvernance.



Car il faut encore le rappeler :

Le Territoire de projet est un outil volontairement souhaité par les élus locaux, dans une démarche ascendante donc, de définition d'une **stratégie territoriale à moyen / long terme**, portant les principes de la transition et de la planification écologiques sur la base **d'un projet de territoire >>**, pour le financement d'actions et levier des contractualisations.

Le Territoire de projet est un **espace de mutualisation**, et donc **d'optimisation et de rationalisation de l'action publique** pour une meilleure efficacité et efficacité de l'action publique, dans une **logique de proximité**.

Il se définit également comme **espace de transversalité, de coordination** et de mise en cohérence des politiques publiques, de mise en commun.

C'est aussi un **état d'esprit, portant les valeurs du développement local**, dans lequel sont portées les missions qui lui sont confiées, dans une démarche d'innovation et d'expérimentation.

On peut également valoriser **la méthodologie appliquée dans l'accompagnement et le montage de projet**, qui intrinsèquement s'inscrit dans une **dynamique participative** avec l'ensemble des acteurs locaux et de **concertation citoyenne**.

Il se caractérise par sa **démarche de coopération >>**, notamment dans le dialogue urbain/rural, public/privé, transfrontalier, interterritorial...

C'est enfin la mise à disposition pour le territoire d'une **ingénierie des transitions >>**, une ingénierie publique territoriale de projet, une ingénierie financière et stratégique.

Présentation de la démarche : [Lien >>](#)

Panorama des Pôles territoriaux et des Pays 2024 : [Lien >>](#)

L'action Pays en chiffres :

- **20% des CRTE, pour 44% des EPCI** qui dispose d'un CRTE mutualisé à l'échelle Pays
- **116 PCAET** (sur 849), tous volontaires, soit 14%
- **251 SCoT** (sur 441), soit 57% des SCoT
- **7 millions de français** couverts par le service public de la rénovation de l'habitat
- 560 millions via le **programme LEADER** pour la génération 2021-2027
- **82 CLS** (sur 318, soit 26%) et près d'un tiers des CLSM (sur 270)
- Un **effet levier de 4**, soit 1 euro investi = 4 euros collectés

En pleine mise en œuvre de la planification écologique, on voudrait se passer de nous ?